



Par Joël Sieller Président de Vallons de Haute Bretagne Communauté

Suite au renouvellement des élus municipaux et communautaires pour le mandat 2020-2026, notre démarche de projet de territoire a pour premier objectif de consolider notre culture communautaire et d'établir des relations de confiance réciproque entre les nouveaux élus et les élus renouvelés.

Le projet de territoire offre également l'occasion de donner entre l'intercommunalité et les communes membres, un cadre politique général fixant les objectifs communs pour organiser notre territoire.

Le projet de territoire permet d'identifier les sujets qui rassemblent les élus. Il donne du sens à notre action et nous permet d'orienter nos priorités d'intervention.

La volonté de faire travailler ensemble les élus communaux et les élus intercommunaux a été au cœur de cette démarche. L'implication active des élus communaux dans la construction d'un projet de territoire a constitué un élément fort de l'articulation du bloc local dans la mise en œuvre des politiques intercommunales. La conférence des maires s'est assuré que le projet de territoire soit conforme aux attentes des élus municipaux mais prioritairement concu comme un projet communautaire.

En outre, la loi invite à débattre en conseil communautaire du « pacte de gouvernance ». Elle incite également les intercommunalités à mettre en place un « pacte financier et fiscal » entre les communes et l'intercommunalité. Vallons de Haute Bretagne Communauté se construit dans cette philosophie d'équilibre territorial dans le dialogue EPCI-communes, mais aussi entre les bassins de vie pour apporter des services de proximité à tous les habitants, pour investir de façon équilibrée sur ces bassins de vie. Notre projet de territoire donne du sens à ces ambitions, à ces engagements.

Projet de territoire 2021-2026 - Juillet 2021



« Un cap pour notre coopération intercommunale »

Ces engagements réciproques s'inscrivent aussi dans un renforcement constant du rôle et de la place de l'intercommunalité auprès des acteurs institutionnels que sont l'État, la Région, le Département. La volonté de ces acteurs de s'appuyer sur le projet de territoire de l'intercommunalité comme support aux contractualisations, le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) VHBC-État ou « Bien vivre en Bretagne » pour le contrat entre la Région et VHBC, en témoigne.

Les ateliers de concertation des 20 et 27 mai 2021 entre les élus communautaires, municipaux et le Conseil de développement avec l'appui des services de l'État ont fait émerger les enjeux de notre projet de territoire, pour organiser et construire notre contrat de relance et de transition écologique avec l'État, mais aussi les actions en faveur de la transition écologique.

Par ailleurs, le Conseil de développement a travaillé ce projet de territoire et a rendu un avis avec des préconisations, dont certaines ne figuraient pas encore dans la version de travail du projet de territoire. Après analyse, certaines d'entre-elles sont venues enrichir notre projet.

Ainsi, les enjeux démographiques (vieillissement, jeunesse, petite enfance), environnementaux (énergie, agriculture, alimentation), économiques (attractivité, tourisme, commerces, emploi), de mobilités et de services (France services, santé) ont été explorés pour donner une cohérence d'ensemble à notre action qui s'organise autour de trois axes :

- 1. Développer l'économie et soutenir la création d'emplois
- 2. Contribuer à la qualité de vie des habitants
- 3. Affirmer l'identité et l'attractivité du territoire

Développer l'économie et soutenir la création d'emploi

Diagnostic	P.	5
Chiffres clés	P.	6
Attirer des entreprises pour renforcer et diversifier le tissu économique local	Ρ.	7
Fidéliser les entreprises, accompagner leur création et leur développement	P.	9
Faciliter la mise en cohérence de l'offre et de la demande d'emploi	P. 1	11

Positionner Vallons de Haute
Bretagne Communauté comme
l'un des principaux territoires
dynamiques du département . P. 12

Accompagner le développement du commerce et du tourisme . **P. 13**

Soutenir l'emploi par l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) . . **P. 14**



Vallons de Haute Bretagne Communauté présente de réels atouts, propices à la création et au développement d'activités économiques sur son territoire.

Un territoire inscrit dans la dynamique économique départementale et régionale par :

- Sa proximité avec l'agglomération rennaise : aéroport Rennes-Bretagne, gare TGV (Paris à 1h47), station de métro Saint-Jacques
- Gaîté (terminus de la ligne B), Parc Expo, campus de Ker Lann, grandes écoles et universités.
- Sa centralité géographique, au cœur de la Bretagne : territoire bordé par les axes routiers Rennes-Lorient et Rennes-Nantes et

traversé par la D177 reliant Rennes à Redon et se prolongeant vers Saint-Nazaire et Vannes ainsi que les lignes TER BreizhGo.

Un territoire au cadre de vie préservé

- Les terres agricoles, en grand nombre, permettent de maintenir une activité agricole encore forte sur le territoire (culture, élevage, activités équestres, transformations, production locale et/ou de haute qualité, commercialisation en circuits courts).
- La Vilaine, qui traverse le territoire du Nord au Sud, et la vallée du Canut labellisée Natura 2000, caractérisent nos paysages comme destination verte attirant de nouvelles populations, dont une proportion de plus en plus importante de cadres. VHBC offre également un réel potentiel de développement d'activités touristiques avec le Manoir de l'automobile, l'Hippodrome ou encore l'itinérance cyclistes et piétons.

Un territoire disposant d'une économie équilibrée et d'une évolution démographique forte et soutenue

- La construction : un secteur d'activités très dynamique et dans lequel la création de nouvelles entreprises est très forte
- Un réel potentiel pour les activités de services à la population et aux entreprises et pour les activités

Chiffres clés

3 000 établissements sur Vallons de Haute Bretagne Communauté 9 000 emplois dont 80 % d'emplois salariés

Taux de création d'entreprises : 7,9 %

Solde immatriculations / radiations : + 160 entreprises par an

Taux de chômage : 6,5 %

Un territoire qui dispose d'une offre foncière importante, et financièrement avantageuse. **Un territoire qui dispose d'une offre foncière importante et financièrement avantageuse** Vallons de Haute Bretagne Communauté comptabilise 15 zones d'activités, avec 7,5 hectares de foncier viabilisé disponible à la vente.

Un territoire qui dispose d'une main d'œuvre qualifiée en particulier dans le domaine du bâtiment (éco-construction), de l'industrie (sous-traitance automobile), de l'activité agricole et artisanale ainsi que, plus récemment, de l'économie tertiaire (conseil aux entreprises).

En plus de ces atouts et du potentiel de développement qu'ils représentent en termes d'activités économiques, Vallons de Haute Bretagne Communauté a l'ambition de faire évoluer le territoire.

Un territoire résidentiel en demande d'emplois

Une forte majorité des habitants se déplace vers l'agglomération rennaise pour travailler et consommer (trajets domicile-travail importants, évasion commerciale, dépendance forte de l'agglomération rennaise). Une réelle opportunité existe pour offrir une alternative d'emploi aux migrateurs pendulaires, notamment grâce au développement du télétravail.

Un territoire attentif aux besoins des entreprises

Accentuer notre dynamisme pour assurer la pérennité de ces entreprises sur notre territoire et faciliter leur implantation.

Un territoire aux dynamiques économiques à valoriser

Vallons de Haute Bretagne Communauté a pour ambition de créer un réseau et des animations pour augmenter les interactions entre les entreprises locales et établir des partenariats.

Attirer et accompagner de nouvelles activités et/ou de nouveaux porteurs de projets : une offre d'accueil est à développer, en particulier par l'immobilier d'entreprises.





État des lieux

Vallons de Haute Bretagne Communauté comptabilise 15 zones d'activités sur une surface totale de 224 hectares. 7,5 hectares de foncier répartis le long des axes Rennes-Redon et Rennes-Nantes sont disponibles.

Vallons de Haute Bretagne Communauté dispose également d'une offre immobilière, composée :

- d'un atelier relais Le Tremplin comprenant 5 cellules d'activités destinées à la location entièrement louées.
- d'un local tertiaire *Le Tertio* (3 bureaux).

De manière globale, la demande d'entreprises en locaux d'activités tend à s'accentuer sur le territoire, tandis que la demande en foncier d'activités demeure relativement stable (recherche de petites surfaces inférieures à 1500 m² et de grandes surfaces supérieures à 5000 m²).

1. Renforcer l'offre d'accueil en immobilier d'entreprise

Actions

>>> Poursuivre le partenariat avec les mairies et les professionnels de l'immobilier (notaires, agents immobiliers) pour disposer collectivement d'une connaissance précise de l'offre en locaux d'activités vacants (locaux industriels, artisanat, cellules commerciales, bureaux) afin de répondre efficacement aux demandes.

>>> Aménager des cellules d'activités pour répondre aux demandes des entreprises :

- 5 cellules d'activités de 250 à 300 m² destinées aux créateurs d'entreprises,
- 2 locaux d'activités de 1 500 m² minimum destinés aux entreprises en développement, en recherche d'implantation rapide

>>> Aménager des espaces de travail partagés (coworking) pour faciliter les conditions d'accueil des travailleurs indépendants sur le territoire.



2. Renforcer l'offre d'accueil en foncier d'activités

Actions

>>> Aménager du foncier d'activités supplémentaire pour répondre à des besoins stratégiques avérés (parc d'activités du Mafay et extension du parc d'activités de La Courtinais).

>>> Poursuivre la commercialisation des terrains en zones d'activités

Actions réalisées

- ✓ Actualiser l'inventaire quantitatif, qualitatif et géographique des fonciers d'activités publics et privés disponibles sur le territoire pour localiser les potentiels de développement existants
- ✓ Construire un schéma de développement des zones d'activités pour répondre à deux objectifs :
- définir l'intérêt stratégique que l'intercommunalité veut attribuer à chacune de ses zones (en fonction de la situation géographique et des demandes d'implantation)
- donner une cohérence, une visibilité et une attractivité d'ensemble au territoire

>>> Requalifier les zones d'activités pour améliorer leur attractivité en vue d'accroître leur potentiel de commercialisation (Bonabry à Guipry-Messac et Les Landes à Guichen).

3. Faciliter les mobilités des chefs d'entreprises et de leurs salariés

Actions

>>> Améliorer les facilités d'accès du territoire depuis et vers la métropole rennaise (stations de métro à Saint-Jacques-de-la-Lande) en valorisant les trois haltes ferroviaires et la gare par la mise en place d'un plan de mobilité territoriale.

>>> Améliorer les facilités d'accès entre les haltes ferroviaires, gare et les pôles de développement économique du territoire par des modes de transport alternatifs.

>>> Renforcer les liaisons transversales :

- Trajet de la N24 Rennes-Lorient vers la N137 Rennes-Nantes : sortie Loutehel, contournements de Val d'Anast, Lohéac puis Guipry-Messac
- Bréal-sous-Montfort, déviation de Goven, Guichen, Bourg-des-Comptes, puis connexion sur la Rennes-Nantes

La stratégie de mobilité est développée p. 26.



1. Créer un espace entreprises pour faciliter leur création

Le primo-accueil des créateurs d'entreprise est une forte opportunité pour le territoire de capter des activités économiques en devenir, et créatrices d'emplois. Cet accueil doit être un élément fondateur pour engager une relation de partenariat avec chacune de ces sociétés.

C'est par la qualité de cette relation entreprise-collectivité que VHBC parviendra à susciter auprès de ces jeunes entreprises leur intérêt pour notre territoire.

Actions

>>> Pérenniser un service d'accueil (physique et téléphonique) à destination des créateurs d'entreprises. Cet accueil apportera une réponse globale à l'ensemble des démarches de création d'une entreprise, et assurera la promotion des atouts du territoire.

>>> Pérenniser le service d'accompagnement à destination des créateurs d'entreprise, qu'ils dépendent de la Chambre de commerce et d'industrie ou de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

2. Animer des moments d'échanges inter-entreprises et entreprises-élus

Actions

>>> Favoriser les groupements d'entreprises (club d'entreprises, unions des commerçants) pour assurer une dynamique économique territoriale par un soutien à l'organisation de leurs échanges (soutien logistique et/ou soutien financier).

>>> Créer un poste de manager de commerce pour dynamiser le commerce de centre bourg

>>> Créer et structurer un réseau d'élus ambassadeurs du territoire pour aller à la rencontre des entreprises afin de recueillir leurs attentes, et construire ensemble des actions collectives qui puissent bénéficier à la fois aux entreprises et au territoire.



3. Créer ou soutenir des événements d'envergure pour dynamiser et fédérer le tissu économique local dans sa diversité

Actions

>>> Continuer à assurer la présence de Vallons de Haute Bretagne Communauté avec les acteurs économiques au sein d'événements d'envergure déjà existants qu'il est pertinent de soutenir:

- Rallycross (Lohéac)
- Hippodrome (Val d'Anast)
- Salon Ille&Bio (Guichen)
- Forum des métiers, forum de l'emploi
- Comices agricoles
- Champions League U10 de football (Guipry-Messac)

>>> Créer et organiser des animations économiques destinées à réunir les entreprises autour d'objectif(s) partagé(s) par l'organisation d'un concours entreprises.

>>> Créer et organiser une animation économique destinée à valoriser le savoir-faire des entreprises locales par l'organisation d'un salon des entreprises du territoire et/ou l'organisation de journées portes ouvertes des zones d'activités.



 Renforcer les liens entre les points accueil emploi (PAE) et les entreprises

Actions

>>> Poursuivre la communication des PAE auprès des entreprises (diffusion d'un flyer précisant le rôle, les compétences et l'activité des PAE).

>>> Renforcer et développer le contact des PAE avec les entreprises pour mieux appréhender les demandes (visites) et y répondre efficacement.

>>> Renforcer l'action des PAE dans la tenue des forums de l'emploi sur le territoire.

2. Identifier les besoins en recrutement des entreprises afin d'adapter les compétences de la main-d'œuvre locale

Actions

>>> Participer avec les entreprises et les autres acteurs de l'emploi à l'analyse des besoins actuels et futurs des entreprises locales en matière de ressources humaines (recrutements, licenciements, niveau de qualification recherché...).

>>> Participer avec les entreprises à la mise en place de dispositifs qui permettront le recrutement d'une main d'œuvre locale qui aura été préalablement formée.

3. Rapprocher le monde de l'Éducation nationale et le monde des entreprises afin de mieux cerner les attentes et contraintes de chacun

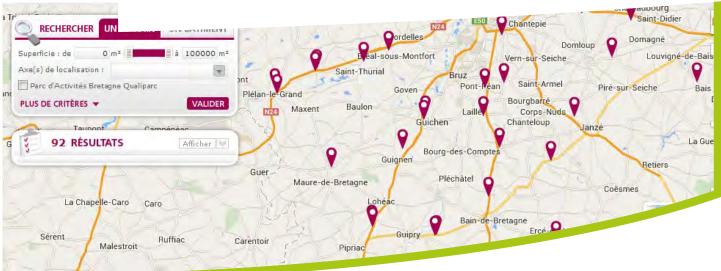
Actions

>>> Conforter les actions de parrainage entre des classes de collèges et des chefs d'entreprises pour faciliter la découverte de métiers.

>>> Créer des relations privilégiées entre les chefs d'entreprises et les enseignants pour définir les outils permettant de mieux sensibiliser les élèves au monde de l'entreprise.



Positionner Vallons de Haute Bretagne Communauté comme l'un des principaux territoires dynamiques du département



 Valoriser les atouts du territoire pour donner envie de créer et de se développer localement

Actions

- >>> Informer les entreprises de la vie économique locale, et des succès individuels ou collectifs, dans des domaines particuliers et/ou novateurs, suscitant la créativité et le développement des autres entrepreneurs.
- >>> Affirmer la présence de Vallons de Haute Bretagne Communauté dans les réseaux d'acteurs économiques et lors d'événements.

Actions réalisées

- ✓ Mettre en place la stratégie de communication valorisant les atouts et affirmant l'identité du territoire, à destination des porteurs de projet et entreprises exogènes
- ✓ Mettre en place une signalétique sur l'ensemble de nos zones d'activités

 Créer une ou des filières de développement économique en s'appuyant sur les spécificités intrinsèques de notre territoire

Actions

- >>> Construire un projet à partir des domaines d'activités de l'automobile en s'appuyant sur la notoriété de Lohéac : rallycross, voitures électriques, automatisation, sports mécaniques, nouveaux modes de déplacements.
- >>> Construire un projet à partir des domaines d'activités de l'agriculture : machinisme agricole, transformation de produits, réseaux de commercialisation.
- >>> Construire un projet à partir des domaines d'activités de l'activité équine : élevage, dressage, soins, compétitions, loisirs, tourisme, coaching...
- >>> Construire un projet intégrant des technologies de pointe (domaine médical).
- >>> Construire un projet à partir des domaines d'activités ayant trait à la construction durable.



Partenaire privilégié, la Chambre d'agriculture s'associe à VHBC depuis de nombreuses années afin de contribuer au développement agricole local en y apportant son expertise notamment pour l'accompagnement des exploitants et la promotion des métiers. Elle nous accompagne sur les actions suivantes.

Assurer le renouvellement des actifs

Actions

- >>> Favoriser la création et la transmission des entreprises agricoles respectueuses de l'environnement.
- >>> Soutenir l'installation des agriculteurs sur le territoire.
- >>> Faciliter la reconversion professionnelle des agriculteurs.
- >>> Mener une action de découverte des métiers agricoles.
- >>> Faire découvrir les métiers agricoles auprès des publics collégiens.

2. Communiquer pour inspirer un regard positif sur les métiers et les produits agricoles locaux

Actions

- >>> Dynamiser et fédérer le tissu économique agricole local.
- >>> Renforcer la communication sur les différents réseaux et sites internet.
- 3. Identifier le potentiel alimentaire du territoire pour permettre l'accès à une alimentation locale et de qualité

Action

>>> Étudier la pertinence de s'engager dans une démarche de Projet alimentaire de territoire (PAT).



 Définir une stratégie de développement de l'offre commerciale respectant l'équilibre territorial

Actions

- >>> Soutenir l'activité commerciale des commerces de centres-bourgs.
- >>> Recruter un manager de commerce
- >>> Construire un plan d'action stratégique de développement commercial pour diversifier l'activité commerciale en favorisant le développement d'une offre nouvelle
- >>> Suivre les projets d'implantation ou d'extension de centres commerciaux
- >>> Engager et soutenir une réflexion sur la création des zones à vocation commerciale et les outils d'accueil des commerces
- >>> Animer la bourse aux locaux commerciaux vacants et aide à la commercialisation de ceux-ci
- >>> Être en appui aux réseaux locaux de commerçants
- >>> Proposer des actions d'animation commerciale, de communication et de fidélisation à l'échelle intercommunale

Action réalisée

√ Participer au suivi du document d'aménagement commercial du Schéma de cohérence territoriale pour adapter l'activité commerciale aux logiques d'aménagement de l'espace et d'équilibre du territoire

2. Définir une stratégie de développement de l'activité touristique pour valoriser et accroître ses retombées économiques

Action

- >>> Développer une offre touristique permettant d'accroître le nombre de touristes et le montant de leurs dépenses effectuées pendant leur séjour sur le territoire.
- -> travail en lien avec le service tourisme

La stratégie de développement touristique est développée p. 40.



Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont des structures d'insertion par l'activité économique. Ils ont pour objectif de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en vue de faciliter leur retour à l'emploi. Il s'agit de prendre en compte ces freins périphériques à l'emploi dans le cadre d'un accompagnement global. Les biens ou services produits visent à répondre à des besoins collectifs non satisfaits (environnement, rénovation de bâtiments anciens, etc.).

Vallons de Haute Bretagne Communauté porte un chantier d'insertion, sur 2 sites et 3 équipes. Nous comptons 2 supports d'activité différents pour favoriser le retour à l'emploi des personnes embauchées : entretien des locaux communautaires et entretien des espaces verts à Guichen et Val d'Anast. Le chantier d'insertion communautaire est conventionné par l'État pour l'accueil de 18 personnes (12 équivalents temps plein). Il est co-financé par l'Europe via le Département pour l'accompagnement et l'encadrement des 18 salariés en insertion : 1 accompagnatrice socioprofessionnelle et 3 encadrants techniques de chantier. Au total, environ trente salariés en insertion sont formés tous les ans.



Construire un parcours d'insertion adapté et individualisé

Ce parcours doit répondre aux besoins spécifiques des salariés embauchés et les mener vers le marché du travail.

Il doit préparer les salariés à la sortie du dispositif : 60 % de sorties dynamiques dont 25% de sorties durables.

L'accompagnement au retour à l'emploi est optimisé :

• en développant les savoirs de base

Action

>>> Développer le partenariat avec le CLPS (« Contribuer à la promotion sociale ») pour le module de formation compétences clés.

Action réalisée

✓ Maintenir un partenariat avec l'agence départementale pour nos ateliers de sensibilisation aux pratiques numériques • en soutenant les démarches de formation professionnelle ou qualifiante

Actions

>>> Utiliser la formation professionnelle comme un levier pour l'emploi.

>>> Favoriser les départs en formation en adéquation avec le parcours de la personne.

• en élaborant un projet professionnel

Actions

>>> Exploiter les bilans des expériences antérieures et de compétences.

>>> Poursuite du partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) pour le module découverte des métiers.



• en privilégiant la mise en situation professionnelle

Actions

>>> Appliquer, au sein du chantier d'insertion, les règles de base de la vie professionnelle : le respect de l'autorité hiérarchique de l'encadrant, des termes du contrat, des droits et devoirs du salarié...

>>> Favoriser la réalisation de stages appelés « Période de mise en situation en milieu professionnel » (PMSMP)

2. Travailler sur les freins périphériques à l'emploi

L'accompagnement à la résolution des problématiques liées au logement, famille, mobilité, justice, ressources/budget, administratif/accès aux droits... fait partie intégrante du dispositif.

Actions

- >>> Faire Intervenir un(e) psychologue.
- >>> Organiser un atelier image de soi.
- >>> Sensibiliser à l'équilibre alimentaire dans le cadre de la santé globale.
- >>> Maintenir les ateliers cuisine.
- >>> Sensibiliser à la pratique sportive en mettant en place des ateliers en

partenariat avec l'agence départementale.

>>> Veiller à intégrer les équipes des chantiers aux autres services de la Communauté de communes

3. Préparer la sortie du chantier d'insertion vers l'emploi

Développer le travail collaboratif avec le PAE communautaire :

• en proposant une sensibilisation aux techniques de recherche d'emploi

Action réalisée

✓ Organiser des ateliers CV et des simulations d'entretien d'embauche avec les partenaires.

• en mettant en relation l'offre et la demande

Actions

>>> Développer les temps de rencontre avec les entreprises du territoire en lien avec les PAE pour connaître leurs besoins en recrutement et pouvoir informer les salariés du Chantier sur les métiers qui recrutent.

>>> Participer à la mise en œuvre d'actions collectives du type « sessions de recrutement ».

AXE Contribuer à la qualité de vie des habitants

Favoriser le « vivre ensemble » en développant une offre de services aux familles P. 18
Accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie
Favoriser toutes les formes de mobilité
Faciliter l'intégration des familles de voyageurs sur notre territoire

Soutenir les familles en grande difficulté
Mutualiser pour améliorer les services aux habitants P. 30
Développer la qualité environnementale du territoire
Équilibrer et développer l'accès au numérique



Les familles sont au cœur de la politique territoriale puisqu'elles sont au croisement de nombreuses actions de la Communauté de communes : l'accès à l'emploi, la citoyenneté, l'offre culturelle et sportive, l'action éducative en direction des enfants et des jeunes, les séniors, la mobilité, etc.

Un territoire attractif pour les entreprises est un territoire qui offre des services publics à la population (culture, sport, moyens de garde, animations pour tous, mobilité).

La grande diversité des familles est un atout et une richesse pour le territoire communautaire. Néanmoins, elle doit également faire l'objet d'une attention particulière pour garantir les conditions du « bien vivre ensemble » et de l'épanouissement des familles dans leur lieu de vie.

Quelles sont les attentes des familles?



Actions réalisées

- ✓ Élargissement du Ripame à tout le territoire communautaire
- **√** Rénovation et agrandissement de l'ALSH de La Chapelle-Bouëxic
- √ Participation financière à l'investissement du pôle enfancejeunesse de Guipry-Messac



Proposer un choix de modes d'accueil éducatif et de garde des enfants

Contribuant fortement à l'attractivité du territoire, la mise en œuvre territorialisée de modes d'accueil et de garde d'enfants représente un enjeu majeur :

- en éduquant et socialisant les enfants dès leur plus jeune âge
- en facilitant l'accès à l'emploi (notamment celui des femmes)
- en favorisant la découverte de la citoyenneté dès le plus jeune âge, optimisant ainsi les chances de réussite des enfants
- en définissant les besoins des usagers et en offrant des solutions d'accueil et d'accompagnement adaptées à ces besoins (multi-accueil, assistants maternels, Ripame communautaire)

Actions

>>> Proposer des animations de développement psychosocial dans les accueils de loisirs, au multi-accueil, dans les médiathèques et au Ripame communautaire (activités linguistiques, sportives, artistiques...).

- >>> Développer des antennes du Ripame communautaires en maillant le territoire et en offrant une équité de service à chaque usager
- >>> Offrir aux enfants, assistants maternels, garde à domicile et parents un cadre de rencontres et d'échanges lors d'ateliers d'éveil sur le territoire
- >>> Développer et enrichir les propositions d'accompagnement des professionnels via des conférences, des formations
- >>> Accueillir les futurs candidats à l'agrément, en offrant une information sur le métier d'assistant maternel
- >>> Valoriser le métier d'assistant maternel à travers diverses actions sur le territoire (expos, forum, réunion, partenariat avec acteurs du territoire...)
- >>> S'appuyer sur la mission d'observatoire du Ripame pour cerner et définir les besoins atypiques des familles et étudier les solutions à mettre en œuvre pour y répondre
- >>> Créer ou conforter les pôles petite enfance/enfance/jeunesse et insertion sur les trois bassins de vie.



2. Maintenir le rôle éducatif des familles par des animations au Chorus

- en proposant des animations collectives en direction des familles
- en encourageant fortement leur participation et leur implication dans la vie citoyenne locale
- en favorisant l'intégration, les rencontres entre familles dans une ambiance conviviale et solidaire
- en soutenant et en valorisant les initiatives des habitants
- en accompagnant le bénévolat sur le territoire par des actions citoyennes
- en créant des lieux et des temps fédérateurs

Actions

>>> Poursuivre l'animation des comités de parents, conseils d'habitants, groupes de travail ou commissions thématiques, les fêtes des familles, réunions publiques... (ex : construction et animation de la Kabanadons, semaine de l'éco-citoyenneté en partenariat avec les acteurs du territoire)

>>> Pérenniser l'organisation d'ateliers d'animation, de temps forts festifs fédérateurs à vocation culturelle, artistique, sportive, culinaire, solidaire... >>> Soutien au bénévolat, aux échanges de services, groupes de soutien ou de paroles, animations portées par des habitants...

- en contribuant à renforcer les liens intrafamiliaux
- en accompagnant la fonction parentale

Actions

>>> Proposer des animations bien-être, relaxation, détente pour évacuer le stress, l'anxiété, etc.

>>> Organiser des ateliers parentsenfants (jeux, cuisine, arts plastiques, lectures partagées, ateliers à 4 mains...)

- >>> Organisation de spectacles
- >>> Pérenniser le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) au Chorus
- >>> Informer les parents sur les ressources locales en matière de parentalité (PMI, SESSAD, associations de parents etc.), sensibiliser au moyen de groupes de paroles, de conférences, d'expositions, d'accueil individuel, semaine à thème sur la parentalité
- >>> Développer des outils de communication adaptés aux cibles
- >>> Soutenir la MJC-Espace socioculturel de Guipry-Messac dans ses missions



- 3. Maintenir le rôle éducatif Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles
- en proposant un accueil adapté pour les familles touchées par le handicap
- en programmant des animations ouvertes à tous et adaptées aux personnes à mobilités réduites
- en développant des lieux de rencontres et d'échanges pour les parents d'enfants porteurs d'un handicap (ex. : Kafé des parents)

Actions

- >>> Accompagner, être ressource auprès des Centres communaux d'action sociale
- >>> Pérenniser les permanences des acteurs territoriaux (Centre médicopsychologique, CLIC, SESSAD, CIDFF)
- >>> Développement de partenariat avec les structures actrices dans ce domaine

4. Élaborer une Convention territoriale globalisée, axe futur d'agrément des actions sociales financées par la Caf

Action

>>> Accompagner tous les acteurs locaux concernés



Vallons de Haute Bretagne Communauté compte près de 37 % d'habitants de moins de 30 ans. De nombreuses jeunes familles s'installent et contribuent à rajeunir le territoire communautaire.

La jeunesse est une composante importante de la vie locale qu'il convient de protéger et de valoriser. Il faut lui donner les clés pour comprendre la société dans laquelle elle vit, pour s'y intégrer et développer son libre-arbitre.

Il convient de ne pas traiter la question de la jeunesse de manière sectorielle mais au contraire d'adopter une « approche jeune », transversale, de tous les sujets (emploi, information, santé, vie culturelle, accès aux loisirs, mobilité, communication, logement, ressources financières, solidarité entre les générations...).

Il convient également de faciliter son intégration locale en développant ses capacités d'initiative et de création, pour faciliter son épanouissement et son développement personnel, facteurs d'estime de soi.

Face à ces grands enjeux, comment agir collectivement et efficacement?





Affiner notre projet « jeunesse » territorial

- en connaissant les besoins de nos jeunes
- en poursuivant les grandes thématiques retenues dans notre diagnostic jeunesse

Action

>>> Continuer à faire vivre ce diagnostic en lien avec tous les acteurs du territoire : espaces jeunes, communes, Maisons familiales rurales, collèges, We Ker, PAE, SIJ, entreprises, bailleurs sociaux, etc.

2. Informer, former et orienter

Les animateurs du Service info jeunes (SIJ) ont vocation à aller au contact des jeunes pour les sensibiliser, les informer et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets individuels et collectifs.

- en s'appuyant sur l'expertise du Centre régionale d'information jeunesse
- en développant les rencontres sur l'espace public et en profitant des temps de regroupement des jeunes déjà existants

Actions

>>> Déployer une action d'information jeunesse sur l'ensemble du territoire (interventions dans les collèges, formations, accompagnements de projets, forums jobs/découvertes des métiers)

>>> Développer le travail de réseau avec les structures sociales (Pôle emploi, We Ker, CDAS)

>>> Développer l'itinérance des animateurs « hors les murs » en créant des animations sur les différentes communes

>>> Pérenniser le dispositif de formation BAFA

>>> Développer la prévention et la sensibilisation sur des animations culturelles et sportives

>>> Créer du lien entre les jeunes et les entreprises

>>> Favoriser la présence éducative sur Internet par le label Promeneurs du Net

Sensibiliser à la prise de responsabilités et à la participation

- en favorisant des temps de concertation et de participation des jeunes
- en sollicitant l'avis et en mettant en valeur les compétences des jeunes tout au long de projets ponctuels ou réguliers

Actions

>>> Mettre en place des commissions jeunes, soutenir la création de junior associations, intégrer des jeunes dans la démarche centre social.



>>> Développer les actions citoyennes favorisant l'implication des jeunes dans les communes

- >>> Encourager, accompagner et valoriser le bénévolat
- >>> Soutenir la création d'une coopérative jeunesse de services
- >>> Pérenniser le dispositif argent de poche en accompagnant les jeunes pendant leur mission dans les communes
- 4. Accompagner les initiatives et les projets des jeunes
- en consolidant des dispositifs existants
- en soutenant les projets des jeunes sur leur lieu de vie, en tenant compte de leurs difficultés de mobilité

Actions

- >>> Développer l'accompagnement des projets de jeunes suivis par les animateurs du Service info jeunes
- >>> Favoriser la mobilité internationale pour les jeunes
- >>> Contribuer à l'accueil de jeunes volontaires en service civique ou dans le cadre du Corps européen de solidarité pour dynamiser l'action jeunesse sur le territoire
- >>> Faire connaître les bourses initiatives jeunes
- >>> Renforcer les synergies entre les animateurs jeunesse communaux et communautaires en organisant, lors des AJC été, une animation communautaire

- >>> Favoriser l'autonomie des jeunes (logement, FJT...)
- >>> Soutenir et favoriser les projets innovants collectifs comme Créateurs d'événements
- 5. Favoriser les activités partagées et les moments de « vivre ensemble »
- en soutenant la jeunesse dans ses prises d'initiatives et son intégration dans le monde adulte
- en organisant des temps forts regroupant un grand nombre de jeunes autour d'activités diversifiées
- en profitant de temps forts et de sorties sur le territoire et à l'extérieur
- en proposant un programme d'animations communautaires à proximité de toutes les communes

Actions

- >>> Proposer des activités culturelles, artistiques et sportives et construire les programmes avec les jeunes
- >>> Maintenir, voire développer, les Nocturnes et Créateurs d'événements sur le territoire
- >>> Développer les journées sportives avec les associations sportives et les offices des sports
- >>> Favoriser les sorties à l'extérieur du territoire projet de territoire



1. Développer un accès à la santé pour tous

Action

- >>> Développer un contrat local de santé sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté.
- Développer une offre de santé de proximité
- Faciliter le parcours de santé
- Prévention et promotion de la santé
- 2. Favoriser une offre de services pour le maintien à domicile

Actions

- >>> Adapter les logements pour le maintien à domicile.
- >>> Promouvoir les services à destination des séniors.
- 3. Favoriser le « bien vieillir »
- en luttant contre l'isolement des séniors et en stimulant le lien social

- en participant au développement de l'information et de l'accompagnement des séniors sur le territoire
- en favorisant la participation citoyenne du public sénior au centre social et culturel

Actions

- >>> Favoriser les temps d'échange et de rencontre au Chorus et dans les communes par le biais d'animations adaptées
- >>> Proposer des sorties dans des lieux culturels et de loisirs adaptés.
- >>> Accompagner les séniors dans leurs recherches et leurs démarches administratives en facilitant l'utilisation des nouvelles technologies
- >>> Développer des actions d'informations et de préventions sur le bien vieillir
- >>> Associer les séniors aux instances de participation du Chorus
- >>> Mobiliser des séniors autour de projets liés aux loisirs
- >>> Développer et structurer un réseau d'échange de savoirs et de compétences
- >>> Proposer des ateliers débutants à la cyber-base, des ateliers mémoire, des café parlottes en collaboration avec le Bistrot Mémoire de Rennes



VHBC est un territoire dont la population augmente régulièrement (autour de 1 % par an). La mobilité est une condition nécessaire à la qualité de vie des habitants en matière de travail, de logement, d'éducation ou de santé.

VHBC doit se doter d'une stratégie pour adapter ses équipements et infrastructures aux besoins de demain. Un plan de mobilité a ainsi été mis en place. Il est le fruit d'une étude mobilité menée à l'échelle intercommunale en 2017-2018.

La Communauté de communes possède une offre riche et complémentaire de modes de transports. Elle dispose :

- de la desserte de 3 lignes de car interurbain du réseau régional BreizhGo
- de 3 haltes (Guichen Bourg-des-Comptes, Saint-Senoux Pléchâtel, Laillé) et 1 gare (Messac-Guipry)
- d'un système de transport à la demande, Navétéo
- d'une collaboration avec le service Ehop-covoiturage+ pour favoriser le recours au covoiturage
- d'arrêts de connexion intermodale (ACI)
- d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)

VHBC doit inciter ses habitants à utiliser ces différents modes de transport. De plus, ces points d'ancrage peuvent être une source de qualité de vie non négligeable (commerces, habitat, temps de parcours...).



- 1. Développer le réseau routier autour des grands axes de déplacement
- en structurant le réseau routier à travers le programme « Mobilités 2025 » du Département

Action

- >>> Renforcer les liaisons transversales :
- Trajet de la N24 Rennes-Lorient vers la N137 Rennes-Nantes : sortie Loutehel, contournements de Val d'Anast, Lohéac puis Guipry-Messac
- Bréal-sous-Montfort, déviation de Goven, Guichen, Bourg-des-Comptes, puis connexion sur la Rennes-Nantes
- 2. Offrir des solutions de multimodalité aux habitants pour se déplacer
- en développant l'offre de transport collectif

Actions

- >>> Améliorer la desserte du réseau BreizhGo
- >>> >> Poursuivre l'expérimentation du Transport à la demande

- >>> Informer et sensibiliser la population aux modes de mobilité alternatifs à la voiture
- >>> Aménager et promouvoir les haltes et gare de notre territoire
- en favorisant la pratique du vélo et de la marche

Actions

- >>> Élaborer un schéma de liaisons douces en cohérence avec les points de multimodalité (aires de covoiturage, gare et haltes ferroviaires) et les lieux recevant du public (collèges)
- >>> Encourager l'usage du vélo à assistance électrique avec la mise en place d'une aide à l'achat
- en incitant à l'usage raisonné de la voiture individuelle

Actions

- >>> Accompagner le développement du covoiturage par l'aménagement d'aires de connexion intermodale
- >>> Développer un plan d'actions pour le changement de comportement avec éhop
- >>> Soutenir la plateforme régionale de covoiturage Ouestgo
- >>> Promouvoir les véhicules propres et accompagner le développement de l'auto-partage



L'aire d'accueil des gens du voyage a été créée en 2005 à Guichen. Sa gestion est communautaire. Elle est composée de 8 places, soit 16 emplacements, chaque famille disposant de sanitaires et de compteurs de fluides individuels. 2 fonctions se distinguent : la gestion et la médiation. La gestion consiste à entretenir le site, effectuer les démarches administratives liées à l'arrivée et au départ des familles et assurer la régie. La médiation consiste à déployer le projet social : animer le protocole de scolarisation, assurer l'accompagnement des familles en s'appuyant sur le tissu partenarial local et coordonner le projet auprès de l'État notre financeur via le GIP AGV 35, interlocuteur privilégié des structures porteuses d'aire d'accueil.

1. Déployer le projet d'accueil

• en maintenant l'aire d'accueil dans un environnement accueillant et agréable

Actions

- >>> Assurer un suivi technique régulier
- >>> Construire un couloir d'intimité pour les blocs sanitaires

Action réalisée

√ Construire un préau

• en améliorant le suivi et l'accompagnement des familles

Actions

- >>> Développer le partenariat avec le CDAS
- en animant le protocole de scolarisation

Action réalisée

✓ Développer un partenariat avec la Commune de Guichen

2. Définir une politique d'accueil pour le territoire

Action

>>> Mettre en place les actions du schéma départemental validées en 2020, notamment par la création de deux terrains familiaux à Guipry-Messac

Action réalisée

√ Participer à l'élaboration du nouveau schéma départemental



La Communauté de communes dispose de deux logements temporaires, ouverts en 2010 à Guichen et en 2015 à Val d'Anast.

Depuis 2019, Vallons de Haute Bretagne Communauté a contractualisé avec l'AIS 35 pour accompagner les personnes hébergées vers un logement pérenne et assurer l'entretien des logements.



 Assurer le maillage du territoire en matière d'offre de logements temporaires

Actions

- >>> Maintenir l'offre harmonisée sur le territoire de VHBC : logements de Val d'Anast et Guichen
- >>> Réfléchir à un troisième hébergement temporaire à Guipry-Messac
- >>> Créer un hébergement d'urgence pour les jeunes à Bourg-des-Comptes

2. Soutenir les associations à vocation sociale

Action

>>> Réhabiliter un bâtiment pour y aménager une antenne du Secours populaire à Val d'Anast



✓ Mettre à disposition des bâtiments pour les centres d'activités des Restos du Cœur à Guipry-Messac et à Guichen ainsi que pour Solidarités ici et là-bas à Guichen







Un schéma de mutualisation fait l'état des lieux de l'existant et des objectifs à atteindre.

- 1. Optimiser notre organisation interne
- en rationalisant les services de la Communauté de communes

Actions

- >>> Analyser les achats publics à l'échelle communautaire. Recherche de performance économique, juridique et organisationnelle par la définition d'une politique et des processus d'achat
- >>> Optimiser les ressources humaines (valoriser les compétences sur le territoire communautaire et définir les expertises)
- >>> Mettre en place un agenda partagé et rendre accessibles les comptes rendus de commissions à tous les conseillers communautaires et aux maires
- >>> Mettre en place un service juridique
- >>> Étendre à d'autres communes le service informatique mutualisé

Actions réalisées

- √ Réhabiliter le siège de VHBC et le doter de performances énergétiques optimisées





2. Développer la mutualisation avec les communes

- en mettant en œuvre les objectifs du schéma de mutualisation en renforçant le bloc communauté-communes
- en développant une politique de l'achat groupé

Actions

>>> Organiser un dispositif de mise à disposition de matériels communautaires aux communes du territoire. Les communes seront responsabilisées dans la gestion de ce matériel acquis par l'EPCI

>>> Identifier les besoins (présence d'un expert dans le domaine des achats groupés)

• en rapprochant des services communaux et communautaires pour améliorer ou développer des nouvelles compétences au service des habitants

Actions

>>> Faciliter la mobilité interne (communauté et communes) en créant un plan de formation dynamique s'appuyant sur une organisation optimisée communes-communauté de communes

>>> Étudier la prise de compétence assainissement

>>> Mettre en place des services communs et développer l'achat groupé (exemple du marché PATA pour les voiries)

>>> Mettre en place un Système d'information géographique commun entre l'EPCI et les communes



VHBC offre un cadre naturel qui se caractérise par des reliefs vallonnés et parmi lesquels se distinguent plusieurs éléments :

- le réseau hydrographique marqué par la Vilaine, ses affluents et de nombreux étangs et mares
- le bocage, localisé sur les versants et dans les fonds de vallées
- les forêts (essentiellement privées)

Au-delà de ce cadre naturel, le territoire est riche de zones dont la valeur biologique est reconnue et classée. On dénombre ainsi une zone Natura 2000, trois espaces naturels sensibles et neuf zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF).

Le territoire comporte 18 cours d'eau représentant un total de 826 kilomètres. Sur ces masses d'eau, Vallons de Haute Bretagne Communauté est en charge de la gestion des milieux aquatiques, de la prévention des inondations (GEMAPI) mais aussi d'actions complémentaires liées au grand cycle de l'eau. Ces actions peuvent être regroupées en 3 grands axes :

 la lutte contre les inondations qui sera réalisée à une échelle efficiente, celle du bassin de la Vilaine



- l'entretien des cours d'eau, notamment l'enlèvement des embâcles
- la préservation des écosystèmes aquatiques au sens large, ce qui inclut la restauration de la continuité écologique mais aussi la lutte contre les pollutions et l'érosion des sols (Trame verte et bleue, Breizh Bocage).



1. Optimiser la gestion de l'eau

• en organisant efficacement le grand cycle et le petit cycle de l'eau

Actions

>>> Optimiser le fonctionnent du Service public d'assainissement non collectif (Spanc) à l'échelle communautaire

>>> Déterminer la politique de la gestion de l'eau (GEMAPI) :

- pertinence de l'échelle d'intervention, mode de gestion, mise à jour des documents de planification et financement de la nouvelle compétence
- travail autour de la prévention des risques inondation
- >>> Coordonner des actions sur le grand cycle de l'eau entre les différents bassins versants
- >>> Contribuer à l'élaboration du futur programme d'action et de prévention des inondations (PAPI 2019-2024)
- >>> Prise de compétence communautaire en matière d'assainissement collectif

Action réalisée

✓ Prise de la compétence eau potable

• en accompagnant les communes dans la révision de leurs documents d'urbanisme

Action

>>> Informer et conseiller les communes sur les thématiques cours d'eau, zones humides et maillage bocager, notamment lors de l'élaboration/révision des PLU et des cartes communales

• en sensibilisant un large public sur la problématique de l'eau

Actions

>>> Réaliser des animations auprès des usagers en s'appuyant sur les sites majeurs de la communauté (Moulin du Ritoir, site des Buis, vallée de la Vilaine...)

>>> Intervenir dans les établissements accueillant un public jeune et moins jeune

>>> Développer des projets en partenariat avec les écoles pour valoriser le patrimoine local et le respect de la biodiversité

>>> Former les élus aux problématiques de l'eau et aux enjeux écologiques

>>> Développer des actions de sensibilisation auprès des usagers avec nos partenaires et relayer leur actions via nos outils de communication

>>> Valoriser le site du Vauvert



2. Affirmer l'enjeu énergétique

- en soutenant le développement des énergies renouvelables sur le territoire de VHBC
 - >>> Étudier les opportunités de développement des énergies renouvelables sur le territoire communautaire
- en contribuant à l'atteinte des objectifs du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Actions

- >>> Participer au COPIL
- >>> Intervenir dans des actions liées au PCAET
- >>> Faire un bilan du PCAET actuel et mettre en place un PCAET territorialisé
- en créant et soutenant le développement de bâtiments communautaires et communaux à énergie passive voir positive
 - >>> Construire des bâtiments communautaires répondant aux exigences de haute performance énergétique et étudier les modalités d'éco-construction
- en optimisant les consommations énergétiques des bâtiments communautaires
 - >>> Soutenir le Conseil en énergie partagée
 - >>> Construire la piscine communautaire

de Guichen sur un principe d'optimisation de la consommation énergétique

>>> Intégrer l'optimisation des consommations énergétiques dans la gestion des bâtiments communautaires

- en poursuivant nos actions de traitement et d'élimination des déchets ménagers via le Smictom
- en se coordonnant avec nos partenaires pour sensibiliser à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage

3. Préserver la biodiversité

- en reconstituant et en préservant la trame bocagère
 - >>> Mettre en œuvre le programme Breizh Bocage sur l'ensemble du territoire communautaire
 - >>> Sensibiliser les élus et les usagers à la protection et à la préservation des haies
- en élaborant une stratégie de territoire en matière de patrimoine naturel
 - >>> Réaliser un diagnostic territorial des trames vertes et bleues
 - >>> Mettre en œuvre un plan d'action en faveur des continuités écologiques
 - >>> Participer au comité de pilotage Natura 2000 de la vallée du Canut



Le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté est inégalement desservi en matière de débit internet. Les opérateurs privés n'investissent pas sur nos réseaux, faute de rentabilité.

La communauté de communes s'engage avec la Région, le Département d'Ille-et-Vilaine ainsi que les autres départements bretons et les intercommunalités bretonnes, réunis dans le syndicat mixte Mégalis, dans le projet Bretagne très haut débit (BTHD) pour pallier l'absence d'investissement privé et éviter une fracture numérique.



- 1. Développer la rapidité des échanges et la capacité de transmission des données via Internet
- en mettant en place des opérations de montée en débit

Action

>>> Assurer en 2021, à la suite de celles réalisées en 2016 et 2017, des montées en débit dans les zones ayant les débits les plus faibles

• en déployant le très haut débit

Action

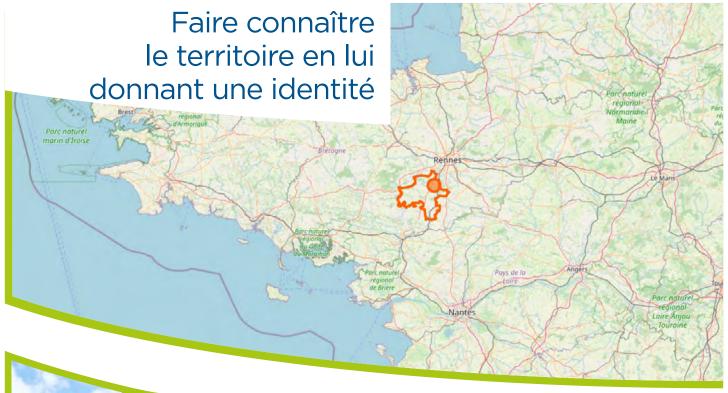
>>> Déployer un réseau de fibres optiques pour permettre l'accès au très haut débit en phasant les zones en fonction de leurs besoins :

- raccordement de plus de 3 000 foyers d'ici à la fin de l'année 2021 ainsi que la plupart des zones d'activités
- raccordement de 9 000 prises supplémentaires entre 2020 et 2024
- un objectif de raccordement de tous les foyers à horizon 2026



en lui donnant une identité P. 37
Créer et développer l'activité touristique sur le territoire P. 40
Développer la pratique sportive
Soutenir, accompagner et développer l'offre culturelle P. 46

Développer un aménagemen	nt du
territoire harmonieux	P. 49
Conforter la qualité de vie et	: l'accès
aux convices publics	D 51



GUICHEN

Vallons
SHaute
Bretagne
Blonverue

Blonverue

Vallons de Haute Bretagne Communauté est issue de la fusion de plusieurs territoires avec des cultures différentes, fondées sur des ancrages géographiques et historiques spécifiques. Créer une identité pour ce nouveau territoire représente un enjeu fort de communication dont l'objectif sera de fédérer, mobiliser afin de créer et développer le sentiment d'appartenance intercommunal.

Plusieurs publics seront ainsi visés par les actions de communication : les élus et agents, les habitants, les entreprises, les personnes extérieures au territoire.



1. S'appuyer sur une identité graphique forte

L'un des enjeux de la communication est de construire des codes communs compris par l'ensemble des personnes qui vivent sur le territoire, mais aussi par celles qui y font escale. C'est pour avancer dans ce sens, qu'une identité graphique a été créée :

- en permettant aux habitants et aux personnes de passage d'identifier les équipements communautaires ainsi que les communes membres
- en permettant aux habitants d'identifier les actions communautaires

Action

>>> Poursuivre la création de supports de communication intégrant cette identité graphique afin de constituer un ensemble cohérent et bien visible (signalétique extérieure, véhicules, publications print et numériques, documents administratifs)

2. Faire des élus et des agents des relais de cette identité

Qui mieux que les élus - qu'ils soient communautaires ou municipaux - et les agents qui sont en contact direct avec les usagers peuvent être les relais de cette identité? il est nécessaire de les informer en amont, et de les associer aux réflexions, actions, travaux menés par Vallons de Haute Bretagne Communauté.

Action

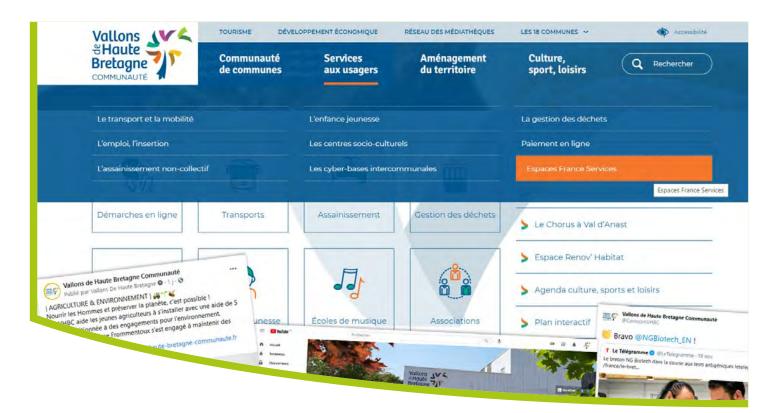
>>> Créer des supports de communication à destination des conseillers communautaires et municipaux, des agents communautaires, des secrétaires et directeurs généraux des services des communes afin de les informer de l'état d'avancement des projets communautaires (lettres d'information numériques, extranet pour les agents, présentations à projeter avant les conseils municipaux).

3. Informer les habitants

- en valorisant l'action communautaire et le projet politique
- en créant un sentiment d'appartenance permettant aux habitants d'appréhender leur territoire et de s'y investir

Actions

>>> Magazine trimestriel Escales: continuer à le faire évoluer, sur le fond comme sur la forme, pour le rendre plus attractif et améliorer sa diffusion (boîtes aux lettres, sites communautaires, mairies, bibliothèques).



Ce document doit permettre de communiquer sur les projets et les réalisations, plus particulièrement sur les services rendus à la population

- >>> Développer les relations presse pour valoriser les actions communautaires
- >>> Créer des supports spécifiques à chaque service et à chaque événement proposés par la Communauté de communes
- >>> Poursuivre les partenariats avec Radio Laser (relais réguliers des actions, services et projets communautaires et participation, selon les besoins, à l'émission de talk)
- >>> Proposer, selon les besoins, des sujets clés en main aux mairies afin qu'elles relaient les actions et informations communautaires sur les sites Internet mutualisés, dans les bulletins municipaux ou tout autre support physique ou numérique
- >>> Renforcer la visibilité extérieure de l'EPCI grâce à l'installation de panneaux aux couleurs de VHBC aux entrées des 18 communes et en veillant à un marquage adapté sur les véhicules et équipements
- >>> Accroître la présence de VHBC sur les réseaux sociaux en développant les prises de vues photos et vidéos, les rendez-vous réguliers, l'interactivité

Action réalisée

✓ Refondre le portail internet communautaire mutualisé avec les Communes membres et le Pays adapté aux smartphone/tablettes et offrant des services en ligne avec la création d'un portail dédié au tourisme et d'un portail dédié au développement économique

4. Informer les entreprises

- en s'adressant aux entreprises du territoire et à celles qui pourraient s'y implanter
- en positionnant ce territoire attractif et en valorisant les ressources et les richesses de Vallons de Haute Bretagne Communauté dans un contexte de concurrence des territoires

Actions

- >>> Poursuivre la stratégie de marketing territorial pour attirer les entreprises
- >>> Créer des rendez-vous avec les chefs d'entreprises à l'occasion d'événements comme le Rallycross de Lohéac par exemple
- >>> Créer une lettre d'information à destination du monde économique
- >>> Créer des supports contribuant à attirer de nouvelles entreprises (ex. portail web dédié au développement économique)





VHBC a élaboré une stratégie de développement touristique adoptée en juillet 2017, dans le cadre de sa compétence Promotion du Tourisme. La Communauté de communes devient l'interlocuteur référent auprès des instances départementale et régionale pour ce qui concerne le tourisme sur son territoire.

L'objectif principal est de favoriser les retombées économiques pour le territoire directement (monétairement) ou indirectement, en rendant attractif le territoire afin de favoriser l'accueil de nouveaux habitants et l'implantation de nouvelles activités économiques.

Le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté dispose d'atouts majeurs en termes de tourisme. Traversé par la Vilaine et certains de ses affluents, il offre à une clientèle de passage mais aussi à des touristes une destination nouvelle à condition de la rendre visible.

Situé au sud de Rennes, le territoire de VHBC fait partie de la destination touristique Rennes et les Portes de Bretagne et se trouve également à proximité de la destination Brocéliande et du Pays de Redon, lui permettant ainsi de bénéficier des flux induits par ces deux pôles touristiques.

Trois axes ont été identifiés, chacun à partir de plusieurs objectifs spécifiques déclinés pour la plupart en actions.



- Promouvoir l'activité touristique existante pour accroître l'intérêt des visiteurs potentiels
- en développant des outils de promotion internet

Actions

- >>> Déploiement de la marque Vallons en Bretagne
- >>> Assurer les mises à jour sur la base de données départementales Tourinsoft
- >>> Assurer la veille de notre destination et sa promotion par les réseaux sociaux
- >>> Créer des contenus visuels vidéos/ photos de qualité

Actions réalisées

- ✓ Créer une image de marque touristique pour affirmer clairement son identité et ses richesses. Elle assurera un meilleur rayonnement et une perception positive d'elle-même
- ✔ Créer un portail internet dédié au tourisme pour améliorer la lisibilité de l'offre
- en éditant de la documentation touristique

Action

>>> Diffuser les supports de communication à vocation touristique (guides pratiques hébergement touristique

et restauration, guide touristique, carte de randonnée, agenda des événements...)

- en renforçant l'identification de l'offre de tourisme à travers la signalétique
 - >>> Proposer une signalétique générique sur les grands axes routiers

Action réalisée

- ✓ Renouveler les Relais Information Service (RIS) dans les communes
- en soutenant les événements culturels et sportifs du territoire

Actions

- >>> Assurer une présence de la Communauté de communes sur les événements phares du territoire
- >>> Conventionner et subventionner les événements à fort potentiel de rayonnement pour communiquer sur l'image de marque
- en observant les retombées de la fréquentation touristique

Actions

- >>> Proposer une solution de Gestion de la Relation Client (GRC) dans les lieux d'accueil touristiques (PI et SI)
- >>> Récolter les données et les analyser à l'échelle du territoire

Action réalisée

✓ Mettre en place la taxe de séjour sur le territoire



- 2. Améliorer la qualité de l'offre touristique
- en qualifiant l'offre existante

Actions

- >>> Accompagner et conseiller les acteurs du tourisme dans le cadre de la démarche qualité en collaboration avec l'ADT35/CRT (labels, classements...)
- >>> Proposer une offre de qualité et lisible aux usagers
- >>> Suivre et développer le géocaching sur le territoire
- >>> Moderniser la base nautique à Pont-Réan en accompagnant le développement de l'association du Canoë Kayak Club de Pont-Réan dans le cadre du dispositif régional des Projets Nautiques Intégrés
- en aménageant les axes structurants et sites touristiques et en les connectant à la Vilaine et à la voie verte Guipry-Messac -Comblessac

Actions

- >>> Aménager les bords de Vilaine et mettre en synergie les haltes fluviales (équipements d'accueil et Voie verte)
- >>> Créer une signalétique perpendiculaire afin d'orienter les usagers vers les points d'intérêt du territoire (centres-bourgs, hébergements, commerces...)

- >>> Accompagner les projets communaux ou privés entrant dans le dispositif régional des Destinations Touristiques
- >>> Assurer la gestion et l'entretien des sites touristiques communautaires (éco-camping des Buis, Moulin du Ritoir, site du Vauvert)

Action réalisée

- ✓ Céder la propriété de la voie verte située à Guipry-Messac au Département pour assurer la continuité de la voie verte Châteaubriant-Ploërmel
- en assurant le suivi de la randonnée Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Actions

>>> Définir l'intervention de VHBC en termes d'entretien et de balisage des sentiers

Actions réalisées

- ✓ Placer VHBC comme référent du Conseil départemental en matière d'instruction de modifications ou d'inscription de nouveaux tracés
- ✓ Assurer la promotion des sentiers selon des critères liés à l'intérêt touristique de ceux-ci



>>> Assurer la veille des boucles vélos situées sur le territoire de VHBC (continuité du tracé et signalétique) avec la collaboration des clubs cyclo

• en assurant un lien particulier avec les communes

Action

>>> Créer des groupes de travail thématiques en y associant élus, prestataires, associations notamment sur les communes ayant des enjeux particuliers concernant le tourisme

- 3. Accroître les retombées économiques à travers une nouvelle offre de tourisme
- en privilégiant l'éco-mobilité

Action

- >>> Faire la promotion des sentiers de randonnée
- en produisant des offres de séjours

Action

>>> Construire une offre de courts séjours packagés réunissant l'hébergement, la restauration et les activités, et qui répondront à différentes thématiques (sport, loisirs, nature, patrimoines bâti et culturel...) et clientèles (famille, couple, amis...)

• en développant l'accueil des touristes sur le territoire

Actions

>>> Animer un réseau d'ambassadeurs du tourisme constitué de partenaires privés volontaires

>>> Réaliser un schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique afin de structurer la stratégie d'accueil du territoire à partir des lieux d'attractivité majeurs

Action réalisée

✓ Conventionner avec la Commune de Lohéac et le Syndicat d'initiative de Guipry-Messac pour une coordination et l'organisation de l'accueil sur le territoire

• en encourageant l'implantation d'entreprises à vocation touristique

Actions

- >>> Devenir l'interlocuteur direct des porteurs de projets et les mettre en relation avec les organismes compétents
- >>> Accompagner les prestataires dans une démarche qualité et vers une professionnalisation
- >>> Établir une veille sur les appels à projets



24

Le sport, important pour la santé et le bien être de chacun, a aussi un véritable rôle de sociabilisation et d'intégration. Le territoire est riche de deux offices d'animation sportive et d'un important tissu d'associations sportives animées par de très nombreux bénévoles.

Vallons de Haute Bretagne Communauté gère ainsi la salle de sports du Cosec, située à Guichen, qui accueille, pour leur pratique sportive hebdomadaire, les élèves du Collège Noël du Fail et des associations locales ainsi que le terrain de base-ball, situé à Val d'Anast, et la piscine de plein-air située à Guipry-Messac.

Par ailleurs, les particularités paysagères de notre territoire entre nature et voies d'eau peuvent également faire du sport un vecteur de développement touristique.

1. Aider et soutenir les acteurs du territoire

• en aidant au développement et à la promotion du sport

Actions

- >>> Accompagner les offices d'animation sportive du territoire
- >>> Accompagner les associations déclarées d'intérêt communautaire
- en développant le lien et les synergies entre les associations sportives du territoire.

- 2. Créer des infrastructures en adéquation avec les spécificités et besoins du territoire
- en veillant à l'accessibilité des pratiques et équipements
- en confortant et complétant l'offre d'activités aquatiques sur le territoire

Actions

>>> Construire une piscine favorisant l'apprentissage de la natation, l'activité sportive et ludique à Guichen

>>> Réhabiliter et mettre aux normes la piscine de Guipry-Messac



- >>> Établir un projet de fonctionnement prenant en compte la complémentarité des deux piscines du territoire
- >>> Favoriser l'accès au sport aux personnes handicapées
- >>> S'inscrire dans le cadre du plan «Aisance Aquatique» gouvernemental en favorisant l'apprentissage massé de la natation au sein des deux équipements

Actions réalisées

- √ Participation financière à l'investissement pour une salle de sport à Val d'Anast
- √ Réaliser une piste d'athlétisme annexée à la salle du Cosec à destination du collège et associations
- **√** Réaliser un terrain pour la pratique du base-ball

- 3. Mettre en valeur le territoire par les manifestations sportives
- en soutenant et aidant les manifestations sportives d'intérêt communautaire

Actions

- >>> Développer les outils de communication (flocage maillots, manuel de l'offre sportive sur le territoire, etc.)
- >>> Subventionner les manifestations ayant un rayonnement supra-communal sur la base de critères prédéfinis privilégiant l'intérêt général



Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles, Vallons de Haute Bretagne Communauté développe et soutient les activités et les services suivants :

- Une école de musique communautaire, Musicole Centre des arts, qui a inscrit dans son projet d'établissement en mars 2020, une évolution vers un centre des arts. Cette ouverture à d'autres activités artistiques a été initiée à la rentrée 2019 par l'instauration de cours d'art dramatique.
- Le réseau Bibliothèques des Vallons. La mise en réseau des bibliothèques et l'instauration de la carte unique ont permis

d'harmoniser les modalités d'accès à l'offre de lecture publique. En 2019, 445 767 prêts de documents ont été enregistrés, soit une augmentation de 17,7 % depuis 2017. Les usagers ont augmenté de 3,4 %. 2 900 DVD communautaires circulent entre les 14 bibliothèques.

- Deux établissement enseignement artistique, la MJC-Espace socioculturel de Guipry-Messac et Musique d'Anast et d'Ailleurs, située à Val d'Anast.
- Les initiatives des associations culturelles locales.
- Une offre culturelle itinérante sur le territoire.



Deux ludothèques sont intégrées au réseau : la ludothèque communautaire du Chorus, gérée en partenariat avec l'association Le Coffre à jouer et la ludothèque associative La Bonne pioche, située à Baulon.

Actions réalisées

✓ Soutenir, chaque année, une vingtaine d'associations culturelles avec le Département d'Ille-et-Vilaine dans le cadre des contrats de territoire



1. Soutenir les associations et événements culturels

- en constituant une offre globale cohérente à partir des initiatives des associations culturelles
- en favorisant la mobilité et la fidélisation des publics
- en réfléchissant à la pertinence du pilotage d'un projet culturel de territoire, associant les acteurs institutionnels et associatifs

Actions

- >>> Soutenir financièrement les actions et manifestations culturelles ayant un intérêt communautaire
- >>> Favoriser l'émergence de lieux de culture
- >>> Développer le spectacle vivant et les pratiques artistiques pour tous les publics et dans les 18 communes

2. Démocratiser l'accès à la musique

- en allant vers les publics éloignés des pratiques culturelles
- en s'appuyant sur les associations musicales, MJC-Espace socioculturel et Musique d'Anast et d'Ailleurs

Actions

- >>> Ouvrir au plus grand nombre, l'accès à la musique en privilégiant les cours collectifs
- >>> Poursuivre le déploiement du Plan Musiques dans les écoles primaires du territoire, au travers du dispositif Musiques à l'école du Département d'Illeet-Vilaine
- >>> Développer le Plan Musiques hors des écoles par la programmation d'ateliers musicaux dans les bibliothèques, les accueils PMI, les RIPAME, les structures petite-enfance et enfance, les EHPAD, etc.
- >>> Développer la transversalité entre les trois lieux d'enseignement artistique et renforcer leur implication dans le développement culturel local
- >>> Définir de nouvelles orientations pédagogiques à Musicole
- >>> Diversifier les cours à Musicole avec des propositions vers les arts plastiques, les arts visuels, le spectacle vivant etc.
- >>> Étudier la faisabilité d'une extension/ rénovation de Musicole

Action réalisée

✓ Depuis la rentrée 2019, les trois établissements d'enseignement artistique ont adopté une tarification modulée sur la base des revenus afin de permettre à tous l'accès à une pratique musicale



3. Créer une offre culturelle

• en proposant une offre culturelle itinérante sur le territoire organisée par la Communauté de communes

Actions

- >>> Engager un projet artistique fort, itinérant, reflet de notre identité culturelle
- >>> Créer un projet de résidence d'artistes en association avec les acteurs institutionnels et associatifs
- >>> Développer la programmation et les actions culturelles en direction de l'enfance et de la jeunesse

Action réalisée

✓ Entre 2016 et 2019, la C^{ie} OCUS a sillonné le territoire. Chaque année, les artistes ont installé leur chapiteau volant sur une ou plusieurs communes et programmé pendant deux semaines des spectacles pour tous les publics. En 2019, le festival Le Rout'Art, sur le bassin de Val d'Anast, a proposé 14 spectacles et attiré 1150 participants.

4. Développer la lecture publique

- en améliorant l'offre documentaire des bibliothèques
- en renforçant le rôle de proximité de

chaque structure

• en touchant tous les publics, dont les publics éloignés des pratiques culturelles

Actions

- >>> Définir le plan d'actions du schéma d'accessibilité
- >>> Développer des actions de médiation adaptées en favorisant la mixité des publics et la sensibilisation des usagers au handicap
- >>> Mettre en place une politique documentaire concertée

Développer une politique de formation des équipes

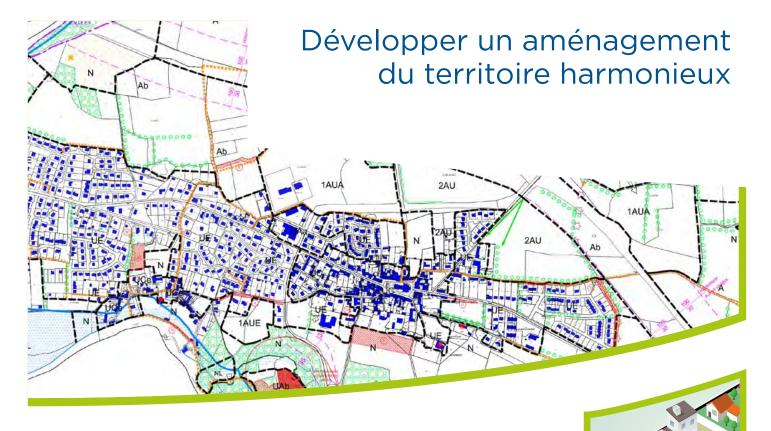
Poursuivre la programmation du temps fort annuel d'animations

Développer des outils et services numériques

>>> Renouveler le portail Bibliothèques des Vallons afin de renforcer son attractivité et de le rendre plus intuitif

Action réalisée

✓ Depuis le 3 décembre 2020, chaque jeudi, une navette circule entre les 14 bibliothèques du réseau et dépose entre 450 et 500 réservations aux usagers dans la bibliothèque de leur choix.



L'aménagement du territoire, enjeu stratégique pour l'avenir, nécessite une planification équilibrée et cohérente. La politique de l'habitat de VHBC devra prendre en compte l'attractivité démographique de son territoire et la rénovation du parc de logements existant pour développer son offre.

La Communauté de communes devra également définir ses objectifs d'implantation de logements sociaux afin de satisfaire aux objectifs inscrits dans le Programme local de l'habitat.

VHBC souhaite contribuer à conforter la présence de centrebourgs dynamiques et animés, dans les campagnes et dans les zones périurbaines. La perte d'attractivité de nombreuses petites communes mettrait en cause la qualité de vie, la cohésion sociale et le développement économique local de notre territoire.

Les communes de Guipry-Messac, Guichen et Val d'Anast ont été retenues dans le cadre de l'appel à projet Petites villes de demain. Un chargé de projet a été recruté pour accompagner ces trois communes sur les cinq prochaines années.

Aussi, Vallons de Haute Bretagne Communauté portera une attention toute particulière aux plus petites communes pour leur permettre de se développer.





- 1. Assurer la planification de l'ensemble des documents d'urbanisme
- en développant les actions de revitalisation des

- >>> Intervenir sur la rénovation du parc existant
- >>> Maîtriser le foncier pour accueillir la production nouvelle de logements
- >>> Assurer la mixité sociale
- >>> Assurer l'accès au logement pour toutes et tous
- en menant un plan d'actions en faveur de l'habitat

centres-bourgs

Actions

- >>> Soutenir les projets de revitalisation de nos communes
- >>> Accompagner les communes lauréates du programme « Petites villes de demain »
- >>> Favoriser le dynamisme des centresbourgs
- 2. Développer une politique de l'habitat
- en mettant en œuvre le Programme local de l'habitat

Actions

Actions

- >>> Soutenir la Plateforme locale de rénovation de l'habitat (PLRH)
- >>> Soutenir l'implantation de logements locatifs sociaux
- >>> Développer l'information auprès de la population
- 3. Développer une stratégie harmonieuse du territoire
- en engageant une réflexion sur le plan local d'urbanisme intercommunal

Action

>>> Sensibiliser les élus aux enjeux d'un document de planification intercommunal

Conforter la qualité de vie et l'accès aux services publics



Au 1^{er} janvier 2018, VHBC a intégré les compétences Politique de la Ville et Maison de services au public pour mener une politique d'équilibre sur son territoire.

La mise en place d'une Politique de la Ville est un facteur essentiel de la cohésion sociale et de la qualité de vie de chacun. La sécurité devient ainsi un champ d'action nouveau pour l'intercommunalité.

Par ailleurs, la mise en place de France services favorise l'accès au service public de proximité sur l'ensemble du territoire intercommunal. VHBC participe ainsi au maintien de l'équilibre de son territoire en développant ces nouvelles politiques publiques.



1. Développer les services publics de proximité

Actions

>>> Favoriser l'accessibilité des services publics de proximité

>>> Mettre en place des actions avec les partenaires pour développer l'offre de services

Action réalisée

√ Créer un réseau d'espaces France services présent dans chaque bassin de vie



2. Maintenir la tranquillité publique et la sécurité sur notre territoire

• en développant une politique de la ville à l'échelle intercommunale

Actions

>>> Animer un conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance

>>> Mettre en place un groupe de travail autour du bien-vivre ensemble

